in support of canadian farmers

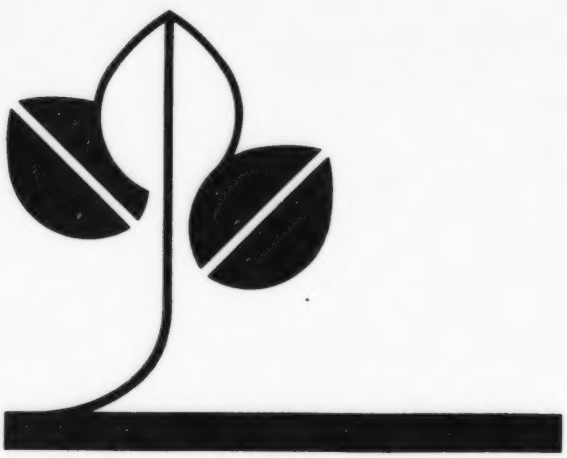

Agriculture Canada

Agriculture is a $20 billion industry, an important source of employment and a major contributor to Canada's balance of trade. It plays a significant economic role in every region of the country.

Recently, however, Canadian farmers have faced difficult circumstances, from drought and high interest rates to unfair international competition. In each case, the Government of Canada has risen to the challenge. In cooperation with provincial governments and the agri-food industry, the federal government has strengthened existing programs and developed innovative responses to changing needs.

This publication outlines some of the federal programs designed to assist farmers. The information is a testimony to the importance of Canadian agriculture, and to the Government of Canada's commitment to maintaining the vigor of this vital sector.

John Wise
Minister of Agriculture

Charles Mayer
Minister of State
Canadian Wheat Board

contents

Introduction / 3

Safety Net Programs / 4

Financing Assistance and Tax Measures / 8

Developmental Programs / 14

Transportation Assistance Programs / 18

Special Assistance Measures / 20

introduction

As Canadian agriculture is a major force in our economy, the Government of Canada has placed top priority on strengthening it.

Agriculture means business...for thousands of Canadians. In 1985, the agri-food sector:

- employed 15% of all Canadians;
- accounted for 10% of gross domestic product;
- exported almost $9 billion worth of products; and
- accounted for more than 30% of Canada's positive trade balance.

The needs of farmers and the unique nature of the agri-food sector have generated a wide range of federal and provincial support programs. In 1986-87, the Government of Canada will spend $3.2 billion in support of Canadian agriculture. Programs include immediate assistance to cushion the effect of production and sales fluctuations and assistance to improve the long-term competitiveness of the sector. Working closely with the provinces, the federal government continues to support progress and development in Canada's agri-food industry.

SAFETY NET PROGRAMS....

Agricultural Stabilization Act

Purpose The act supports and stabilizes the prices of specific agricultural commodities — cattle, hogs, lambs, wool, industrial milk and cream, corn and soybeans. In addition, it covers oats, barley, winter wheat and spring wheat not marketed by the Canadian Wheat Board. Other farm commodities can also be designated for support under the act as conditions warrant.

Assistance provided Payments are made when prices are low or costs are high compared with previous years. For red meat producers, tripartite stabilization schemes have been introduced. They are funded equally by the federal government, participating producers and provincial governments.

Federal contributions in 1985-86 Federal payments to producers were about $331.9 million.

For more information Contact:

Policy Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A 0C5
(613) 995-5880

Western Grain Stabilization Act

Purpose The program protects grain producers in the Canadian Wheat Board area, by offsetting drops in cash flow due to price fluctuations, reduced sales or production cost increases.

Assistance provided Participants receive support payments from a fund created by contributions from producers and the federal government, when the net cash flow from prairie grain production is less than the previous 5-year average. The federal government amended the act in 1985 to allow for timely interim payments in years when payouts are triggered.

Payouts to producers in 1986-87 Participating producers received about $859 million in payouts. This payout represented about $5.10 in benefits for every dollar a farmer paid into the program between January 1, 1983 and July 31, 1986.

For more information Contact:

Western Grain Stabilization Administration
Winnipeg, Manitoba R3C 3H5
(204) 949-3384

Crop Insurance

Purpose Crop insurance protects farmers against crop losses caused by natural perils.

Assistance provided In most provinces, the federal government shares the cost of insurance premiums equally with participating producers. The provincial government pays the administrative costs. In Quebec and Newfoundland, the federal and provincial governments each pay 25% of the insurance premiums and share the administrative costs equally with the federal government.

Federal expenditure in 1985-86 The federal government's contribution to premiums was $198.2 million. Total indemnity payments to insured farmers during this period were about $731 million.

For more information Contact the crop insurance agency in your province, or:

Policy Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A 0C5
(613) 995-5880

Dairy Policy

Purpose The policy gives efficient producers of milk and cream the opportunity to get a fair return for their labor and investment and to supply consumers with a continuous and adequate supply of high-quality dairy products.

Assistance provided In January 1986, the federal government announced its 5-year dairy policy. This outlined a commitment to continue the supply management program for industrial milk and cream and to continue establishing support prices for butter and skim milk powder. The government will also provide a direct subsidy payment of $1.675/kg of butterfat (equivalent to $6.03/hL of milk containing 3.6 kg of butterfat) on industrial milk and cream production within overall domestic requirements and on up to 1.1 million hectolitres for exports of whole milk products.

Federal commitment The government has set aside about $1.4 billion for the 5-year period 1985-86 to 1990-91.

For more information Contact:

Information Services
Canadian Dairy Commission
2191 Riverside Drive, Ottawa K1A 0Z2
(613) 998-9490

Agricultural Products Board

Purpose The board provides producers with marketing support when they are receiving low prices because their agricultural commodities are in over-abundant supply.

Assistance provided The board buys, stores or processes surplus commodities and then sells or exports them when market prices have improved. This increases the financial return to the producers when they are ready to sell their commodities, even though a market may not exist at that time.

Federal expenditures in 1985-86 The government spent $15.4 million to buy, store and handle such commodities as grapes, raspberries and canned fruits.

For more information Contact:

Policy Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A 0C5
(613) 995-5880

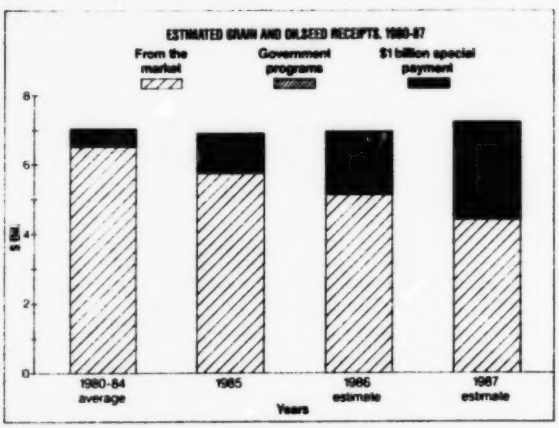

FINANCING ASSISTANCE AND TAX MEASURES....

Farm Fuel Tax Relief Program

Purpose The program reduces the burden of farm input costs.

Assistance provided The rebates on farm gasoline and diesel fuel that the federal government has introduced effectively offset the federal sales and excise taxes on these products.

Producer benefits This initiative will save farmers more than $100 million in 1986-87.

For more information Contact your local Revenue Canada office, or:

Gasoline Tax and Refunds Section
Revenue Canada
Ottawa K1A 0L5
(613) 957-1300

Capital Gains Exemption

Purpose The exemption reduces the capital gains tax on the sale of farm properties.

Assistance provided Beginning in 1985, farmers can sell their farms and its assets without paying capital gains tax on the first $500 000. Although available to all Canadians, the exemption is being phased in for other taxpayers and the full $500 000 exemption will not be available to them until 1990.

For further information Contact your District Taxation office.

Farm Credit Corporation (FCC)

Purpose The corporation provides financial services that help farmers establish, develop and maintain viable farm enterprises.

Assistance provided The FCC makes and administers farm loans under the Farm Credit Act and the Farm Syndicates Credit Act. It also offers, to its applicants and borrowers, counselling and assistance in the planning, organization and development of farm businesses. The corporation now offers a shared risk mortgage to help farmers minimize the risk associated with volatile interest rates. It also offers long-term loans with fixed interest rates for periods ranging from 5 to 15 or more years.

Since May 1986, the FCC has also offered its clients commodity based loans with 6% interest rates and a principal indexed to farm commodity prices. These benefit farmers unable to meet the repayment terms of conventional loans. This program will be evaluated after a 2-year trial period.

Federal expenditures Current outstanding FCC loans amount to $5 billion. Benefits that farmers will receive through lower interest rates under the FCC's commodity based loans program are estimated to total $70 million over the life of the loans.

For further information Contact your local Farm Credit Corporation office, or:

Farm Credit Corporation (head office)
434 Queen St.
Ottawa K1P 6J9
(613) 996-6606

Federal expenditures on agriculture increased 96% between 1971 and 1985.

Farm Improvement Loans

Purpose These encourage designated commercial lending institutions to make short- and intermediate-term loans to farmers at reasonable interest rates.

Assistance provided Through federal government loan guarantees, credit is made available at preferred interest rates to farmers wanting to improve the efficiency of their operations or to improve living conditions on the farm.

Federal loan guarantees in 1985-86 Under this program, 11 316 loans were guaranteed for a total value of $154.6 million. During this period, the federal government paid out $4.3 million in claims.

For further information Contact:

Policy Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A 0C5
(613) 995-5880

Farm Debt Review Act

Purpose The act facilitates financial arrangements between farmers in difficulty and their creditors.

Assistance provided The legislation ensures that farmers in financial difficulty or facing foreclosure have access to an impartial third-party review of individual circumstances and possible financing/refinancing options. The review seeks a voluntary and mutually satisfactory agreement between farmer and creditor(s).

In 1986, direct payments by federal and provincial governments accounted for 14.3% of producers' farm cash receipts.

Federal expenditures This program, announced in the 1986 federal budget, has been allocated $25 million for the operation of the board over the 2-year period ending March 31, 1988. The federal government has also given the Farm Credit Corporation a special fund so the corporation may participate in arrangements made through the Farm Debt Review Board.

For more information Contact the Farm Debt Review Board in your province, or:

Agriculture Development Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A 0C5
(613) 995-9554

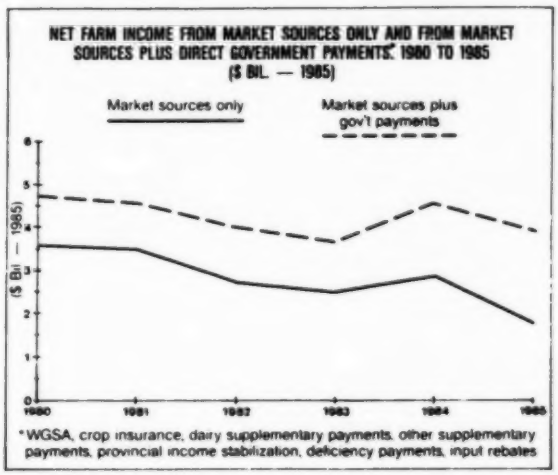

Advance Payments for Crops Program

Purpose The program improves the marketing potential for specified crops and increases returns to producers.

Assistance provided Guaranteed interest-free loans are available to eligible producer groups so that advance payments can be made to their members. These payments allow farmers to store their crop until market conditions improve. The program is available for all storable crops, except wheat, oats and barley, produced in the Canadian Wheat Board designated areas.

Federal expenditures in 1985-86 About $345 million was advanced to farmers through their producer organizations and guaranteed by the federal government. Interest costs of $12 million were absorbed by the government. About 50 producer associations across the country benefited from this program in 1985-86.

For more information Contact:

Policy Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A 0C5
(613) 995-5880

Canadians spend about 12% of their personal disposable income on food they prepare at home and 4% on meals they eat away from home.

Prairie Grain Advance Payments Act

Purpose The program improves prairie grain farmers' cash flow during periods when they must hold their inventory on the farm.

Assistance provided Within the Canadian Wheat Board designated areas, eligible producers of wheat, oats and barley receive an interest-free cash advance until delivery quotas are open and marketing opportunities improve. The act is being amended to make the program more responsive to farmers' needs.

Federal expenditures in 1985-86 About $340 million was advanced to producers by the Canadian Wheat Board with interest costs of $11 million being absorbed by the government.

For more information Contact:

Policy Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A 0C5
(613) 995-5880

In 1985, agricultural products accounted for more than 26% ($2.9 billion) of Canada's total export surplus in goods ($11 billion).

DEVELOPMENTAL PROGRAMS....

Inspection and Regulation Programs

Purpose The programs keep exotic animal diseases and plant pests out of Canada, ensuring the maximum wholesomeness, safety and quality of agricultural and food products.

Assistance provided Inspection of food and agricultural products and regulation of food production provide Canadians with high quality products and improve producers' opportunities for domestic and foreign sales.

Federal expenditures for 1985-86 The government has spent $235 million over the period.

For more information Contact:

Food Production and Inspection Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A 0C5
(613) 992-2114

Scientific Research and Development

Purpose Research works to maintain and improve the production efficiency of the agri-food sector by helping farmers and processors produce high quality food at competitive prices.

Areas of research More than 50 agricultural research stations across Canada undertake studies in such fields as use and conservation of soil and water; development of alternative pesticides; improvement of farm practices to reduce pesticide use and pollution; biotechnology to complement methods of improving crops, livestock and food; crop and animal production systems; and food processing, distribution and retailing systems.

Estimated federal expenditures for 1985-86 About $265 million was spent on research.

For more information Contact:

Research Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A 0C6
(613) 995-5301

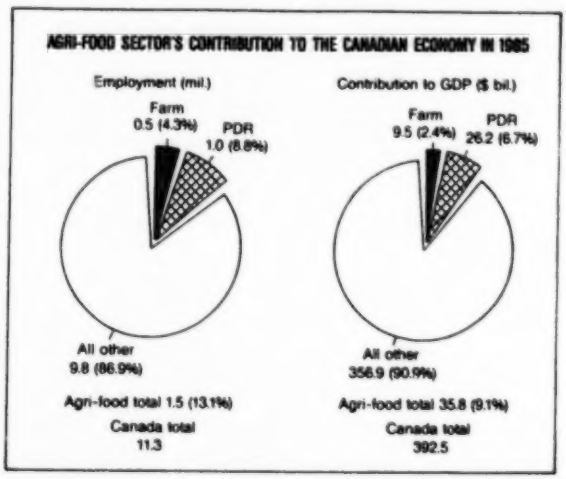

Agricultural Development Agreements

Purpose The agreements encourage regional development based on the agricultural and food production potential of each province.

Assistance provided Since 1984, the federal government has signed a series of 5-year agreements, subsidiary to federal-provincial economic and regional development agreements, with British Columbia, Saskatchewan, Manitoba, New Brunswick and Prince Edward Island. Goals include resource conservation, improving sectoral productivity, exploiting export opportunities and encouraging development of secondary industries.

Outside these agreements, other regional agricultural initiatives include:

- the Soil and Water Enhancement Program (SWEEP), a 5-year federal-provincial agreement to improve soil and water quality in southwestern Ontario;
- the Agriculture and Food Industry Development Agreement with Nova Scotia, a 5-year federal-provincial agreement to encourage growth and increased productivity;
- the Assistance Plan for Innovation and Technical Transfer in the Quebec agri-food industry which encourages commercial assessment of new opportunities;
- the Agricultural Testing and Experimentation Program for the Gaspé and Lower St. Lawrence regions, which provides assistance for developing food production and processing.

Federal allocations The federal government has committed more than $185 million for the economic and regional development agreements. The allocation for SWEEP is $15 million; for the Canada-Nova Scotia agreement, $23.2 million; for the Quebec Innovation and Technical Transfer Program, $5 million; and for the Gaspé and Lower St. Lawrence Agricultural Testing and Experimentation Program, $12.3 million.

For more information Contact the Agricultural Development Branch of Agriculture Canada's regional office in your province, or:

Agricultural Development Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A OC5
(613) 995-5880

Prairie Farm Rehabilitation Administration (PFRA)

Purpose PFRA works with farmers and provincial governments in the three prairie provinces to promote conservation of prairie soils and to conserve and develop the region's water resources.

Assistance provided Farmers receive financial and technical assistance for on-farm construction of wells, dugouts, stock-watering dams and irrigation works, and communities for the development of water and waste-disposal systems. PFRA also gives such assistance to groups of farmers for soil conservation projects, water supply systems and irrigation project development and management. The administration provides free seedlings for planting in shelterbelts, and its pasture program helps conserve marginal land while supplying valuable grazing to eligible patrons.

Federal expenditures for 1985-86 PFRA's total expenditures amount to $62.3 million.

For more information Contact:

Communications Unit
Prairie Farm Rehabilitation Administration (PFRA)
Regina, Saskatchewan S4P 0R5
(306) 780-5884

TRANSPORTATION ASSISTANCE PROGRAMS....

Western Grain Transportation Act

Purpose The Western Grain Transportation Act provides a federal subsidy of about $700 million a year for the transportation of prairie grain. The act established the Grain Transportation Agency which works with the grain industry in developing a more efficient handling and transportation system.

Assistance provided The act provides for subsidies to the railways to make up the difference between freight rates paid by prairie grain producers and the cost of moving their grain to ports in British Columbia, Thunder Bay and Churchill.

Federal expenditures Under the act, the Government of Canada will spend about $700 million in 1986-87. Under separate authority, the federal government is also providing about $51 million over the next 3 years to finance experimental projects to increase the efficiency of the grain handling and transportation system.

For more information Contact:
Grain Transportation Agency
135 Lombard Ave.
Winnipeg, Manitoba R3B 0T4
(204) 949-3212

Feed Freight Assistance

Purpose This assistance helps livestock feeders in feed-deficit areas of the country.

Assistance provided Feed freight assistance partly offsets the cost of transporting Canadian feed grain from surplus areas to deficit areas of the country. Payment is also made on local grain sold commercially in the feed-deficit areas.

Federal expenditures in 1985-86 During the period, assistance totaled $15.5 million.

For more information Contact:
Livestock Feed Board of Canada
5180 Queen Mary Road, Room 400
P.O. Box 177, Snowdon Station
Montreal, Quebec H3X 3T4
(514) 283-7505

Note The federal government also provided about $250 million in 1985-86 to a number of other specialized programs that support transportation of agricultural goods. For further information on these programs, contact:
Canadian Transport Commission
15 Eddy St.
Hull, Quebec K1A ON9
(819) 997-6567

Although Canada ranks sixth in world production of wheat, it is the second largest exporter, behind the U.S. In 1985-86, it shipped 19% of the world's wheat exports.

SPECIAL ASSISTANCE MEASURES....

Special Canadian Grains Program

Purpose This program reduces the impact of the EEC-U.S. subsidy war on Canada's grain sector by enhancing the cash flow of Canadian grain producers.

Assistance provided A special cash payment will be made in two installments. Payments to producers are calculated on the basis of seeded acreage of eligible grain and oilseed crops and average yields. Assistance rates reflect the relative price declines arising in each commodity from the EEC-U.S. trade dispute.

Crops covered under the program are wheat, barley, oats, rye, mixed grains, corn, soybeans, rapeseed/canola, flax and sunflower seeds. Grain used for silage is excluded.

Under the program, the average grain farmer will receive about $5000 in assistance payments. Payments are limited to $25 000 per producer.

Federal expenditures Assistance totaling $1 billion will be paid to producers in 1987; an interim payment of about $300 million will be made in the winter of 1986-87 with the remaining $700 million paid in the spring of 1987-88.

For more information Contact:

Administrator
Special Canadian Grains Program
Agriculture Canada
Ottawa K1A 1J3
(613) 957-7078

Drought Aid

Purpose This aid compensated crop and livestock producers whose yields were severely affected by drought in 1984 and 1985.

Assistance provided Each crop producer received financial assistance based on reduced yields as measured by crop insurance loss-to-coverage ratios averaged for the years 1983, 1984 and 1985. Livestock producers received payments on a per-head basis with payment dependent on severity of drought in each producer's area.

Federal expenditures To the end of 1985-86, federal contributions totaled about $151.5 million for the 1984-85 and 1985-86 Livestock Drought Assistance Programs and the Crop Drought Assistance Programs in affected areas of British Columbia, Alberta, Saskatchewan, and Manitoba.

For more information Contact:

Communications Unit
Prairie Farm Rehabilitation Administration (PFRA)
Regina, Saskatchewan S4P OR5
(306) 780-5884

Canada was the world's largest producer of barley (12.4 million tonnes) in 1985-86, and accounted for about 24% of world exports.

Canadian Rural Transition Program

Purpose The program helps farm families who cease farming because of financial difficulties and wish to start a new non-farming career.

Assistance provided The program provides for a transition grant (up to $1600) and additional financial assistance for a further 5 months. It also provides assistance for training, transportation to seek employment, relocation and starting a new business, plus wage reimbursement for employers. Job and personal counselling are also available.

Estimated federal expenditures The program has a budget of $46.6 million for the 2-year period ending March 31, 1988.

For more information Contact your local Canada Employment Centre; Farm Credit Corporation office, Canada Farm Labour Pool, or:

Agriculture Development Branch
Agriculture Canada
Ottawa K1A OC5
(613) 995-9554

Canadian farmers earned farm cash receipts of $19.7 billion in 1985, from commodities that included cereals and oilseeds (35.4%), beef and dairy cattle (32%), hogs (9%), poultry and eggs (7%) and fruits and vegetables (5.5%).

In addition to the programs described in this publication, the federal government funds many others that benefit agricultural producers and the agri-food sector. They include:

- registration and inspection of seed, feed, fertilizer and pesticides;
- record of performance programs for livestock;
- export development and promotion;
- dissemination of market information through market price reports and forecasts;
- supervision of national marketing agencies for eggs, turkeys, and broiler chickens;
- support through the Agricultural Products Cooperatives Marketing Act, the New Crop Development Fund, the Agricultural Enhancement Fund, and the Canadian Agricultural Marketing Development Initiative.

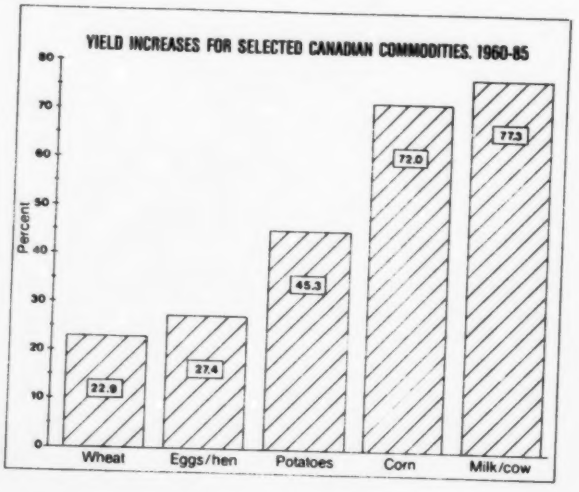

un coup de pouce aux agriculteurs canadiens

Agriculture Canada

L'agriculture est à la fois un secteur d'activités qui engendre 20 milliards de dollars, une source majeure d'emplois et un élément fondamental de la balance commerciale du Canada. C'est un moteur économique important dans chaque région du pays.

Ces dernières années, cependant, les agriculteurs canadiens connaissent toutes sortes de difficultés allant de la sécheresse aux taux d'intérêt élevés en passant par une concurrence déloyale sur le marché international. Chaque fois, le gouvernement du Canada s'est montré à la hauteur de la situation. En collaboration avec les gouvernements provinciaux et le secteur agro-alimentaire, il a renforcé les programmes existants et apporté des réponses innovatrices à des besoins en évolution.

La présente publication décrit quelques-uns des programmes fédéraux destinés à aider les agriculteurs. Les renseignements contenus dans cette brochure témoignent non seulement de l'importance de l'agriculture canadienne, mais aussi de l'engagement du gouvernement canadien à assurer la prospérité et le dynamisme de ce secteur capital.

John Wise
Le Ministre de l'Agriculture

Charles Mayer
Le Ministre d'État à la Commission canadienne du blé

table des matières

Introduction / 3

Programmes de protection / 4

Aide financière et mesures fiscales / 9

Programmes de développement / 16

Programmes d'aide au transport / 21

Mesures d'aide spéciale / 23

introduction

L'agriculture constitue l'un des moteurs de l'économie canadienne. La renforcer est donc primordial pour le gouvernement du Canada.

Qui dit agriculture, dit affaires... pour des milliers de Canadiens. En 1985, le secteur agro-alimentaire:

- employait 15% de toute la population canadienne;
- engendrait 10% du produit intérieur brut;
- exportait pour près de 9 milliards de dollars de produits;
- revendiquait plus de 30% de la balance commerciale positive du Canada.

Les besoins des agriculteurs et le caractère unique du secteur agro-alimentaire ont donné naissance à toutes sortes de programmes de soutien fédéraux et provinciaux. En 1986-1987, le gouvernement du Canada consacrera 3,2 milliards de dollars à l'agriculture canadienne. Les programmes mis sur pied fournissent un secours immédiat afin d'atténuer l'effet des fluctuations de la production et des ventes, et de l'aide en vue d'améliorer la compétitivité à long terme du secteur. En collaboration étroite avec les provinces, le gouvernement fédéral continue de soutenir le développement du secteur agro-alimentaire canadien.

PROGRAMMES DE PROTECTION....

Loi sur la stabilisation des prix agricoles

Objet La Loi soutient et stabilise le prix de produits agricoles déterminés: bovins, porcs, agneaux, laine, lait et crème de transformation, maïs et soja. Elle régit de plus les prix de l'avoine, de l'orge, du blé d'hiver et du blé de printemps qui ne sont pas commercialisés par la Commission canadienne du blé. Si les conditions le justifient, l'aide prévue par cette loi peut s'appliquer à d'autres denrées agricoles.

Aide fournie Des paiements sont versés aux producteurs quand les prix sont bas ou les coûts élevés en comparaison des années précédentes. Pour les producteurs de viandes rouges, on a adopté des plans tripartites de stabilisation financés à parts égales par le gouvernement fédéral, les producteurs participants et les gouvernements provinciaux.

Contributions fédérales en 1985-1986 Les paiements fédéraux versés aux producteurs s'élevaient à environ 331,9 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:
Direction générale des politiques
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 995-5880

Loi de stabilisation concernant le grain de l'Ouest

Objet Le Programme protège les céréaliculteurs situés dans la zone régie par la Commission canadienne du blé, en contrebalançant la baisse des ressources d'autofinancement due à la fluctuation des prix, à une diminution des ventes ou à l'augmentation des coûts de production.

Aide fournie Les agriculteurs participants reçoivent des paiements d'appoint puisés à même un fonds constitué par les contributions des producteurs et du gouvernement fédéral, quand la marge nette d'autofinancement de la céréaliculture dans les Prairies est inférieure à la moyenne des cinq années précédentes. Le gouvernement fédéral a modifé la Loi en 1985 pour permettre le versement de paiements provisoires au moment opportun les années où cela s'avérera nécessaire.

Versements aux producteurs en 1986-1987 Les producteurs participants ont reçu des paiements totalisant environ 859 millions de dollars. Ces versements représentent un profit d'environ 5,10$ par dollar cotisé au programme entre le 1er janvier 1983 et le 31 juillet 1986.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à l':
Administration de la stabilisation concernant
le grain de l'Ouest
WINNIPEG (Man.)
R3C 3H5
(204) 949-3384

Les dépenses fédérales consacrées à l'agriculture ont augmenté de 96% entre 1971 et 1985.

Assurance-récolte

Objet L'assurance-récolte protège les agriculteurs contre les pertes de culture occasionnées par des calamités naturelles.

Aide fournie Dans la plupart des provinces, le gouvernement fédéral partage à parts égales avec les producteurs participants le coût des primes d'assurance. Les gouvernements provinciaux, pour leur part, assument les coûts d'administration. Au Québec et à Terre-Neuve, les gouvernements fédéral et provincial paient chacun 25% des primes d'assurance et partagent moitié-moitié les frais d'administration.

Dépenses fédérales en 1985-1986 La contribution fédérale aux primes s'élevait à 198,2 millions de dollars. Les paiements d'indemnisation versés pendant cette période aux producteurs assurés totalisaient environ 731 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à son organisme provincial d'assurance-récolte ou à la:

Direction générale des politiques
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 995-5880

Politique laitière

Objet Cette politique donne aux producteurs de lait et de crème dont l'exploitation est efficace la possibilité de tirer un revenu équitable par rapport au travail fourni et à l'argent investi. Elle garantit en outre un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de haute qualité.

Aide fournie En janvier 1986, le gouvernement fédéral annonçait sa nouvelle politique laitière quinquennale. Il s'y engageait à maintenir le programme de gestion de l'offre pour le lait et la crème de transformation et à continuer de soutenir les prix du beurre et de la poudre de lait écrémé. Le Fédéral versera également aux producteurs une subvention directe de 1,675$ le kilogramme de matière grasse (soit 6,03$ l'hectolitre de lait contenant 3,6 kg de matière grasse) pour la production de lait et de crème de transformation ne dépassant pas les besoins totaux du marché intérieur et pour jusqu'à 1,1 million d'hectolitres de produits de lait entier destinés à l'exportation.

Engagement du Fédéral Le gouvernement fédéral a engagé une somme approximative de 1,44 milliard de dollars dans ce programme quinquennal, qui a débuté en 1985-1986 et prendra fin en 1990-1991.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:

Commission canadienne du lait
Services d'information
2191, chemin Riverside
OTTAWA K1A 0Z2
(613) 998-9490

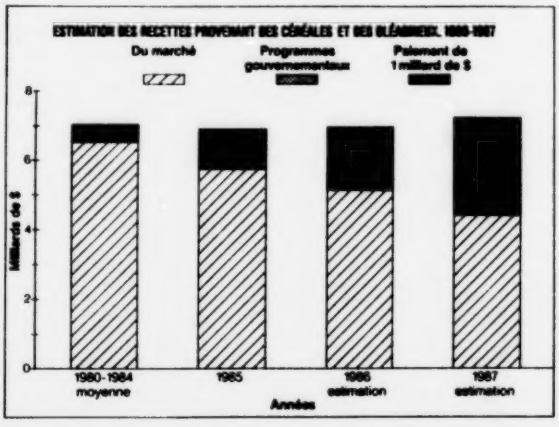

Office des produits agricoles

Objet L'Office aide les agriculteurs à commercialiser leurs produits quand les prix sont bas à cause d'une surabondance de l'offre.

Aide fournie L'Office achète, emmagasine ou transforme des produits excédentaires et les vend ou les exporte quand les prix du marché s'améliorent, ce qui permet aux producteurs de tirer un meilleur revenu de leur récolte quand ils sont prêts à la vendre, même si, à ce moment-là, la demande est inexistante.

Dépenses fédérales en 1985-1986 Le gouvernement fédéral a consacré 15,4 millions de dollars à l'achat, l'entreposage et la manutention de produits comme les raisins, les framboises et les fruits en conserves.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:
Direction générale des politiques
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 995-5880

En 1986, les paiements directs versés aux producteurs par les gouvernements fédéral et provinciaux représentaient 14,3 % du total des recettes agricoles en espèces.

AIDE FINANCIÈRE ET MESURES FISCALES....

Programme de remise de la taxe sur le carburant agricole

Objet Le Programme allège le fardeau des coûts de production agricole.

Aide fournie Les remises accordées par le gouvernement fédéral sur l'essence et le carburant diesel à usage agricole annulent dans les faits les taxes de vente et d'accise fédérales payées à l'achat de ces produits.

Avantages économiques pour les producteurs Ce programme permettra aux agriculteurs d'épargner plus de 100 millions de dollars en 1986-1987.

Pour de plus amples renseignements S'adresser au bureau de Revenu Canada de sa localité ou à la:
Section de la taxe sur l'essence et des remboursements
Revenu Canada
OTTAWA K1A 0L5
(613) 957-1300

Exemption sur les gains en capital

Objet Cette exemption réduit l'impôt sur les gains en capital réalisés par la vente de biens agricoles.

Aide fournie Depuis 1985, les agriculteurs peuvent vendre leur ferme et ses biens sans avoir à payer d'impôt sur la première tranche de 500 000$ de gain en capital. Bien qu'offerte à tous les Canadiens, cette exemption est introduite graduellement pour les non-agriculteurs, qui ne pourront s'en prévaloir dans sa totalité avant 1990.

Pour de plus amples renseignements S'adresser au Bureau de l'impôt de son district.

Société du crédit agricole (SCA)

Objet La société fournit des services financiers aux agriculteurs pour leur permettre d'établir, de développer et de maintenir une exploitation viable.

Aide fournie La SCA consent et gère des prêts agricoles aux termes de la Loi sur le crédit agricole et de la Loi sur le crédit aux syndicats agricoles. À sa clientèle et aux agriculteurs qui sollicitent un emprunt, elle dispense aussi des conseils et de l'aide pour la planification, l'organisation et le développement des exploitations agricoles. La SCA offre maintenant des hypothèques à risques partagés afin de protéger les agriculteurs contre l'instabilité des taux d'intérêt. Elle accorde également des prêts à long terme à taux d'intérêt fixe pour des périodes allant de cinq à quinze ans.

Depuis mai 1986, elle offre aussi à sa clientèle des prêts basés sur le prix des produits agricoles, au taux d'intêret de 6%, le remboursement de l'emprunt étant lié au cours des denrées. Ce sont les agriculteurs incapables de respecter les conditions de remboursement des emprunts ordinaires qui profiteront de cette mesure. Le programme de prêts basés sur le prix des produits agricoles sera évalué deux ans après son entrée en vigueur.

Dépenses fédérales Les prêts consentis par la SCA qui ne sont pas encore remboursés s'élèvent à 5 milliards de dollars. Les taux d'intérêt peu élevés dont bénéficieront les agriculteurs dans le cadre du programme de prêts basés sur le prix des produits que leur offre la SCA devraient leur permettre de réaliser une économie totale de 70 millions de dollars pendant la durée de ces prêts.

Pour de plus amples renseignements S'adresser au Bureau de la Société du crédit agricole de sa localité ou à la:

Société du crédit agricole (Siège social)
434, rue Queen
OTTAWA K1P 6J9
(613) 996-6606

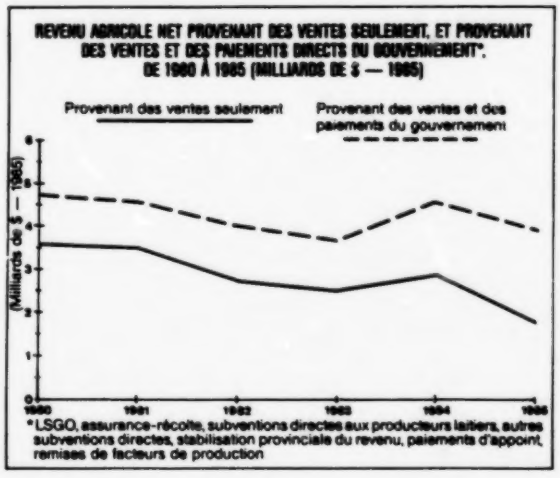
REVENU AGRICOLE NET PROVENANT DES VENTES SEULEMENT, ET PROVENANT DES VENTES ET DES PAIEMENTS DIRECTS DU GOUVERNEMENT*, DE 1980 À 1985 (MILLIARDS DE $ — 1985)
Provenant des ventes seulement
Provenant des ventes et des paiements du gouvernement
(Milliards de $ — 1985)
0
1
2
3
4
5
6
1980
1981
1982
1983
1984
1985
* LSGO, assurance-récolte, subventions directes aux producteurs laitiers, autres subventions directes, stabilisation provinciale du revenu, paiements d'appoint, remises de facteurs de production

Prêts destinés aux améliorations agricoles

Objet Ces prêts encouragent les établissements de crédit commerciaux désignés à consentir aux agriculteurs des prêts à court et à moyen termes à des taux d'intérêt raisonnables.

Aide fournie Grâce à des garanties de prêts offertes par le gouvernement fédéral, les agriculteurs peuvent disposer de crédit à des taux d'intérêt privilégiés pour rendre leur exploitation plus efficace et améliorer les conditions de vie à la ferme.

Garanties fédérales en 1985-1986 Dans le cadre de ce programme, 11 316 emprunts ont été garantis pour une valeur totale de 154,6 millions de dollars. Durant cette période, le gouvernement fédéral a remboursé pour 4,3 millions de dollars de créance.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:

Direction générale des politiques
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 995-5880

Les Canadiens consacrent environ 12% de leur revenu personnel disponible à l'achat d'aliments préparés à la maison, et 4% aux repas pris hors du foyer.

Loi sur l'examen de l'endettement agricole

Objet Cette loi aide les agriculteurs en difficulté à s'entendre avec leurs créanciers sur de nouvelles modalités de crédit.

Aide fournie En vertu de la Loi, les agriculteurs qui éprouvent des difficultés financières ou sont menacés de faillite peuvent soumettre leur cas à un comité indépendant et impartial qui étudiera leur situation particulière ainsi que les diverses possibilités de financement ou de refinancement. Cet examen vise à établir entre les agriculteurs et leurs créanciers une entente à la fois volontaire et mutuellement satisfaisante.

Dépenses fédérales Ce programme annoncé dans le budget fédéral de 1986 a été doté d'un budget de 25 millions de dollars pour les opérations du Bureau d'examen de l'endettement agricole pendant une période de deux ans, qui prendra fin le 31 mars 1988. La gouvernement fédéral a également mis à la disposition de la SCA un fonds spécial qui lui permet au besoin de prendre part aux arrangements conclus par l'entremise du Bureau.

Pour de plus amples renseignements S'adresser au Bureau d'examen de l'endettement agricole de sa province ou à la:

Direction générale du développement agricole
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 995-9554

Programme de paiement anticipé des récoltes

Objet Ce programme accroît le potentiel de commercialisation pour des cultures déterminées et augmente le revenu des agriculteurs.

Aide fournie Les associations d'agriculteurs admissibles peuvent contracter des emprunts garantis et exempts d'intérêt pour avancer de l'argent à leurs membres afin qu'ils puissent emmagasiner leur récolte jusqu'à ce que les conditions de vente soient favorables. Ce programme vise toutes les cultures entreposables (sauf le blé, l'avoine et l'orge) produites dans les zones régies par la Commission canadienne du blé.

Dépenses fédérales en 1985-1986 Quelque 345 millions de dollars ont été avancés aux producteurs par l'entremise de leurs associations agricoles, et garantis par le gouvernement fédéral. Ce dernier a assumé les intérêts, qui s'élevaient à 12 millions de dollars. Environ 50 associations de producteurs ont bénéficié de ce programme en 1985-1986.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:

Direction générale des politiques
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 995-5880

Loi sur le paiement anticipé pour le grain des Prairies

Objet Ce programme améliore les ressources d'autofinancement des céréaliculteurs des Prairies au cours des périodes où ils doivent conserver leur production à la ferme.

Aide fournie Dans les zones régies par la Commission canadienne du blé, les producteurs de blé, d'avoine et d'orge qui sont admissibles peuvent recevoir une avance en espèces exempte d'intérêt en attendant le dévoilement des contingents de livraison et l'amélioration des débouchés commerciaux. On est en train de modifier la Loi afin de mieux adapter le Programme aux besoins des agriculteurs.

Dépenses fédérales en 1985-1986 La Commission canadienne du blé a avancé environ 340 millions de dollars aux producteurs, et le gouvernement fédéral a assumé les coûts d'intérêt de 11 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:

Direction générale des politiques
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 995-5880

En 1985, les produits agricoles représentaient plus de 26 % (ou 2,9 milliards de dollars) du surplus de la balance commerciale canadienne (11 milliards).

PROGRAMMES DE DÉVELOPPEMENT....

Programmes d'inspection et de réglementation

Objet Ces programmes garantissent la valeur nutritive, la sûreté et la qualité des produits agricoles et alimentaires en veillant à ce que les maladies animales exotiques et les ravageurs des végétaux n'entrent pas au Canada.

Aide fournie L'inspection des produits alimentaires et agricoles de même que la réglementation de la production alimentaire permettent de fournir aux consommateurs canadiens des produits de grande qualité tout en améliorant les débouchés qui s'offrent aux producteurs sur les marchés intérieur et international.

Dépenses fédérales en 1985-1986 Le gouvernement a dépensé 235 millions de dollars au cours de cette période.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:

Direction générale de la production et
de l'inspection des aliments
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 992-2114

Recherche scientifique et développement

Objet La recherche s'efforce de maintenir et d'améliorer la productivité du secteur agro-alimentaire en aidant les agriculteurs et les entreprises de transformation à produire des aliments de haute qualité à prix concurrentiel.

Domaines de recherche Plus d'une cinquantaine de stations de recherches agricoles réparties dans tout le Canada réalisent des travaux dans des domaines comme: l'utilisation et la conservation des sols et de l'eau, la mise au point de nouveaux antiparasitaires, l'amélioration des méthodes agricoles pour réduire l'usage des pesticides et la pollution qui en résulte, la biotechnologie pour compléter les méthodes d'amélioration des cultures, du bétail et des aliments, les systèmes de culture et d'élevage et le réseau de transformation, de distribution et de vente au détail.

Dépenses fédérales estimatives pour 1985-1986 Le gouvernement fédéral a consacré à la recherche quelque 265 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:

Direction générale de la recherche
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C6
(613) 995-5301

Bien que le Canada vienne au sixième rang des pays producteurs de blé, il n'est surpassé que par les États-Unis au chapitre des exportations. En 1986, les ventes canadiennes de blé à l'étranger représentaient 19% des exportations mondiales.

Ententes sur le développement agricole

Objet Ces ententes encouragent le développement régional selon le potentiel de production agricole et alimentaire de chaque province.

Aide fournie Depuis 1984, le gouvernement fédéral a signé toute une série d'ententes quinquennales (qui se greffent aux ententes fédérales-provinciales de développement économique et régional) avec les gouvernements de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan, du Manitoba, du Nouveau-Brunswick et de l'Île-du-Prince-Édouard. Ces ententes sont axées sur divers objectifs, comme la protection des ressources, l'amélioration de la productivité sectorielle, l'exploitation des débouchés à l'exportation et le développement des industries secondaires.

Outre ces ententes sur le développement économique et régional, mentionnons d'autres projets de développement du secteur agricole régional:

— Le Programme d'amélioration du milieu pédologique et aquatique (PAMPA), une entente quinquennale fédérale-provinciale visant l'amélioration de la qualité des sols et de l'eau dans le Sud-Ouest de l'Ontario;
— L'Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire conclue avec la Nouvelle-Écosse, un accord quinquennal fédéral-provincial qui vise à stimuler la croissance ainsi que l'augmentation de la productivité;
— Le Programme d'aide à l'innovation technologique dans le secteur agro-alimentaire québécois, initiative qui encourage l'évaluation du potentiel commercial de nouveaux débouchés;
— Le Programme de mise à l'essai et d'expérimentation agricoles pour les régions de la Gaspésie et du Bas-Saint-Laurent, programme qui soutient le développement de la production et de la transformation des aliments.

Prestations fédérales Le gouvernement fédéral a engagé plus de 185 millions de dollars au titre des Ententes de développement économique et régional. La contribution fédérale au PAMPA est de 15 millions de dollars; à l'entente Canada/Nouvelle-Écosse, de 23,2 millions; au Programme d'aide à l'innovation technologique du Québec, de 5 millions; et au Programme de mise à l'essai et d'expérimentation agricoles pour la Gaspésie et le Bas-Saint-Laurent, de 12,3 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la Direction générale du développement agricole du bureau régional d'Agriculture Canada de sa province ou à la:

Direction générale du développement agricole
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 995-5880

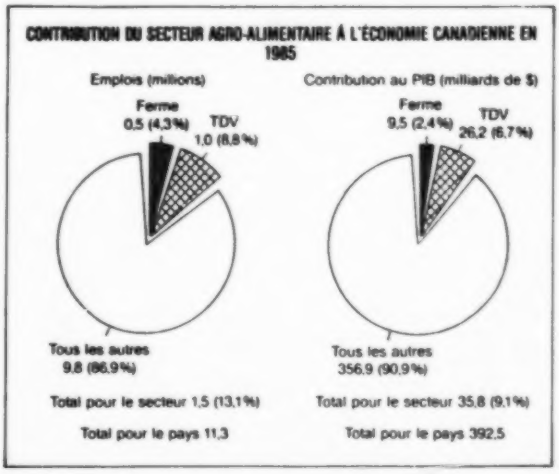

Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP)

Objet L'ARAP travaille en collaboration avec les agriculteurs et les trois gouvernements provinciaux des Prairies afin de promouvoir la conservation des sols, et de préserver et de mettre en valeur les ressources hydriques de la région.

Aide fournie L'ARAP fournit aux agricultueurs de l'aide financière et technique pour le creusage de puits et de fossés ainsi que la construction de barrages de retenue et d'ouvrages d'irrigation. Elle apporte un soutien du même ordre aux collectivités qui ont besoin de systèmes d'aménagement hydrique et d'élimination des déchets. Elle aide également des groupes d'agriculteurs pour la réalisation de projets de conservation des sols, l'installation de systèmes d'approvisionnement en eau ainsi que l'élaboration et la gestion de projets d'irrigation. Elle fournit gratuitement de jeunes plants pour l'aménagement de brise-vent dans les champs. Son programme de pâturages collectifs contribue à protéger de l'érosion les terres à faible rendement tout en offrant de bons pâturages aux éleveurs admissibles.

Dépenses fédérales pour 1985-1986 Les dépenses totales de l'ARAP s'élèvent à 62,3 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:
Section des Communications
Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP)
REGINA (Sask.)
S4P 0R5
(306) 780-5884

PROGRAMMES D'AIDE AU TRANSPORT....

Loi sur le transport du grain de l'Ouest

Objet La Loi sur le transport du grain de l'Ouest offre une subvention d'environ 700 millions de dollars par année au transport du grain des Prairies. Elle a permis la création de l'Office du transport du grain, qui travaille à établir, en collaboration avec le secteur, un réseau de transport et de manutention amélioré.

Aide fournie Aux termes de la Loi, les sociétés ferroviaires reçoivent des subventions qui couvrent l'écart entre les frais de transport payés par les céréaliculteurs des Prairies et les frais d'expédition des céréales vers les ports de la Colombie-Britannique, de Thunder Bay et de Churchill.

Dépenses fédérales En 1986-1987, le gouvernement fédéral déboursera environ 700 millions de dollars en vertu de la Loi. De plus, dans le cadre d'une autre initiative, le gouvernement fédéral consacrera aussi, au cours des trois prochaines années, quelque 51 millions de dollars au financement de projets expérimentaux visant à accroître l'efficience du réseau de manutention et de transport du grain.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à l':
Office du transport du grain
135, avenue Lombard
WINNIPEG (Man.)
R3B 0T4
(204) 949-3212

Aide au transport des céréales fourragères

Objet Cette mesure vient en aide aux engraisseurs dans les régions du pays qui ne produisent pas assez d'aliments du bétail.

Aide fournie Cette aide compense en partie les frais de transport des céréales fourragères canadiennes, des régions qui en ont trop vers les régions déficitaires. Les producteurs qui vendent commercialement leur grain dans les régions déficitaires sont également admissibles aux paiements.

Dépenses fédérales en 1985-1986 Pendant cette période, l'aide financière accordée s'est élevée à 15,5 millions de dollars.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à l':

Office des provendes du Canada
5180, chemin de la Reine-Marie, pièce 400
C.P. 177, succursale Snowdon
MONTRÉAL (Qc)
H3X 3T4
(514) 283-7505

Nota Le gouvernement fédéral a également fourni, en 1985-1986, environ 250 millions de dollars à un certain nombre d'autres programmes spécialisés qui soutiennent le transport de produits agricoles. Pour de plus amples renseignements sur ces programmes, s'adresser à la:

Commission canadienne des transports
15, rue Eddy
HULL (Qc)
K1A 0N9
(819) 997-6567

MESURES D'AIDE SPÉCIALE....

Programme spécial canadien pour les grains

Objet Atténuer les effets que la guerre de subventions entre la CEE et les États-Unis exercent sur le secteur céréalier du Canada, en augmentant la marge d'autofinancement des producteurs de grains canadiens.

Aide fournie Un paiement spécial en espèces sera effectué en deux versements. Les paiements aux producteurs seront calculés en fonction des superficies ensemencées de céréales et d'oléagineux admissibles et refléteront les baisses relatives de prix que subissent les produits touchés par la guerre commerciale que se livrent la CEE et les États-Unis.

Les cultures comprises dans le programme sont le blé, l'orge, l'avoine, le seigle, les céréales mélangées, le maïs, le soja, le colza/canola, le lin et le tournesol. Le grain d'ensilage n'est pas compris.

Par ce programme, l'aide financière consentie à un producteur moyen s'élèvera à environ 5000$. Les paiements se limiteront à 25 000$ par producteur.

Dépenses fédérales Les producteurs recevront en 1987 une aide financière totalisant un milliard de dollars: un paiement provisoire de 300 millions environ sera effectué au cours de l'hiver 1986-1987, et les 700 millions restants seront versés au cours du printemps 1987-1988.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à l':

Administrateur
Programme spécial canadien pour les grains
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 1J3
(613) 957-7078

Aide aux victimes de la sécheresse

Objet Cette aide vise à dédommager les agriculteurs et les éleveurs dont la production a gravement souffert de la sécheresse en 1984 et en 1985.

Aide fournie L'aide financière accordée aux producteurs de cultures dépendait de la baisse de rendement individuelle calculée selon le ratio limite de couverture/production des années 1983-1984-1985. Celle fournie aux éleveurs variait en fonction de l'effectif du troupeau et de l'étendue des pertes subies.

Depenses fédérales À la fin de 1985-1986, les indemnités versées par le gouvernement fédéral totalisaient environ 151,5 millions de dollars pour les années 1984-1985 et 1985-1986, dans le cadre des programmes d'aide aux éleveurs et aux producteurs de cultures victimes de la sécheresse dans les régions affectées de la Colombie-Britannique, de l'Alberta, de la Saskatchewan et du Manitoba.

Pour de plus amples renseignements S'adresser à la:

Section des Communications
Administration du rétablissement agricole des Prairies
REGINA (Sask.)
S4P 0R5
(306) 780-5884

Programme canadien de réorientation des agriculteurs (PCRA)

Objet Ce programme vient en aide aux familles qui abandonnent l'agriculture pour des motifs financiers et dont les membres souhaitent entreprendre une nouvelle carrière dans un secteur non agricole.

Aide fournie Le PCRA offre une subvention de transition (allant jusqu'à 1600 $) et une aide financière supplémentaire pendant cinq autres mois. Les personnes admissibles peuvent également recevoir des indemnités de formation, de déplacement en vue de chercher un emploi et de déménagement, de même qu'une aide financière de départ pour leur permettre de lancer de nouvelles entreprises. Le programme prévoit en outre des modalités de remboursement de salaire pour inciter les employeurs à engager les gens qui abandonnent l'agriculture. Il permet aussi la prestation de services de counseling professionnel et personnel.

Dépenses fédérales estimatives Le budget est de 46,6 millions de dollars, pour une période de deux ans qui prendra fin le 31 mars 1988.

Pour de plus amples renseignements S'adresser au Centre d'emploi du Canada, au bureau de la Société du crédit agricole ou aux Services de main-d'oeuvre agricole de sa localité, ou à la:

Direction générale du développement agricole
Agriculture Canada
OTTAWA K1A 0C5
(613) 995-9554

Outre ceux qui sont décrits dans cette publication, le gouvernement fédéral finance beaucoup d'autres programmes créés dans l'intérêt des producteurs agricoles et du secteur agro-alimentaire. Mentionnons:

— l'homologation et l'inspection des semences, des aliments du bétail, des engrais et des pesticides;
— les programmes de contrôle des aptitudes du bétail;
— le développement et la promotion des exportations;
— la diffusion d'information sur les marchés par le moyen de rapports et de prévisions concernant les prix du marché;
— la supervision des offices nationaux de commercialisation pour les oeufs, le dindon et le poulet à griller;
— un soutien par l'intermédiaire de la Loi sur la vente coopérative des produits agricoles, le Fonds d'implantation de nouvelles cultures, le Fonds pour l'amélioration agricole et le Projet de développement de la commercialisation des produits agricoles canadiens.

En 1985, les producteurs canadiens ont réalisé des recettes agricoles en espèces de 19,7 milliards de dollars à la vente de produits comme les céréales et les oléagineux (35,4 %), les bovins et les produits laitiers (32 %), les porcs (9 %), la volaille et les oeufs (7 %), les fruits et légumes (5,5 %).

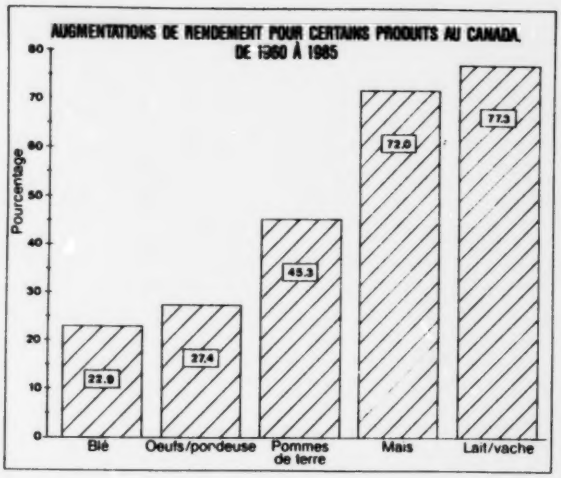

En 1985-1986, le Canada était le quatrième producteur d'orge au monde (avec 12,4 millions de tonnes) et ses ventes à l'étranger représentaient environ 24 % des exportations mondiales.